

Thomas NACRIER

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

<b>Numéro</b>	<b>10</b>
<b>Objet</b>	<b>PROGRAMME EUROPEEN LEADER 2023 - 2027 - LISTE DES COMMUNES MEMBRES DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE INTEGREES AU PROGRAMME</b>
<b>Rapporteur</b>	<b>Catherine LEDOUBLE</b>

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

### Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 103
- Votants<sup>1</sup> : 121
- Quorum : 68

**Présents :** ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUN Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

**Représentés :** BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

**Excusés et ont donné pouvoir :** BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

**Excusés :** BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, HENNEQUIN Virgil, KIEHN Patricia, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
121	0	121	0	0

**Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.**

<sup>1</sup> Présents + pouvoirs – non-participation

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022**

**PROGRAMME EUROPEEN LEADER 2023-2027  
LISTE DES COMMUNES MEMBRES DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE  
INTEGREES AU PROGRAMME**

**Exposé :**

La mesure LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen de soutien aux territoires ruraux, cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Il vise à accompagner les territoires dans leur développement en répondant au plus près aux enjeux actuels et à venir. Les fonds FEADER accompagnent la mise en œuvre des projets inscrits au sein d'une stratégie de développement local, portée par un ensemble de partenaires publics et privés constitué en Groupe d'Action Locale (GAL).

Troyes Champagne Métropole a été, sur la période 2017-2020, couvert en partie par un programme LEADER porté par le GAL du PNRFO, sur la base d'une stratégie de développement local déposée en 2014 et intégrant la Communauté de communes Seine Barse. Il concernait donc, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 13 communes membres de Troyes Champagne Métropole, à savoir : Bouranton, Clerey, Courteranges, Fresnoy-Le-Château, Laubressel, Lusigny-Sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montiéramey, Montaulin, Montreuil-Sur-Barse, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny, Thennelières.

La Région Grand Est, gestionnaire de ces crédits européens, a proposé aux territoires éligibles de se porter candidat pour bénéficier à nouveau d'une enveloppe de crédits FEADER sur la période 2023-2027.

Fort de la dynamique de territoire et de projets engagée sur la période 2014-2020, le GAL du PNRFO s'est porté candidat, et intégré dans sa candidature les 13 communes membres de Troyes Champagne Métropole engagées précédemment.

Les communes restent bien évidemment souveraines de leur décision et seules celles qui y seront favorables seront intégrées au programme définitif. Troyes Champagne Métropole, dont l'avis est néanmoins sollicité, soutient cette démarche qui permet aux porteurs de projets, tant publics que privés, de bénéficier d'un soutien financier privilégié à la mise en œuvre de leurs projets. L'avis est donc favorable sous réserve de la décision des conseils municipaux concernés.

**Décision :**

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la candidature du GAL du PNRFO au programme européen LEADER 2023-2027 et la liste des communes membres de Troyes Champagne Métropole qui approuveront d'y être intégrées ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**